



## COMMUNE DE LAGARDE

---XXX---

### INFORMATIONS MUNICIPALES – JANVIER 2016

#### COUPURE ELECTRICITE



**LUNDI 25 JANVIER entre 9h00 et 9h15**

ERDF nous informe d'une interruption d'électricité pour effectuer des travaux d'entretien. Cette coupure ne concerne qu'une partie des habitants, prévenus par ERDF.



#### Le Républicain Lorrain cherche son correspondant de Lagarde

L'agence de Château-Salins du Républicain Lorrain est à la recherche de son correspondant pour la commune de Lagarde. Cette mission de travailleur indépendant consiste en la collecte d'informations des événements et faits communaux, leur mise en forme et leur rédaction sous la forme d'un article à transmettre au journal. Le correspondant a aussi pour rôle de prendre des photos de ces événements, et de signaler à l'agence du Républicain Lorrain tout fait divers aperçu ou avisé, dans la commune ou ailleurs (incendie, accident, etc.). Cette activité est rémunérée et nécessite un bon niveau rédactionnel, un bon relationnel au sein du village, la possession d'un ordinateur avec connexion internet et d'un appareil photo numérique.

Toute personne intéressée est priée de prendre contact avec le chef de l'agence de Château-Salins, Philippe Derler, exclusivement par mail à l'adresse suivante : [philippe.derler@republicain-lorrain.fr](mailto:philippe.derler@republicain-lorrain.fr)

#### ANIMAUX

Pour le bon voisinage, veillez à ce que vos animaux ne dérangent pas vos voisins par leurs aboiements ou par leur divagation.



© INNOCENT - Fotolia.com

#### RECENSEMENT 2016

##### RAPPEL

Le recensement de la population de la commune aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016.

Marie LAFLOTTE-GIRAULT qui habite le village a été nommée agent recenseur.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Pour faciliter la collecte des données, nous vous conseillons de répondre aux questions par internet ; Marie vous aidera et vous guidera pour remplir les formulaires.

Le recensement est important pour la commune ; en effet la dotation financière apportée par l'Etat tient compte, entre autres, du nombre d'habitants.

L'Equipe municipale